

PLAN D'ACTION 2011-2012

1. GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT

MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone nord de la Gaspésie.

MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la zone nord de la Gaspésie.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant tel que voulu dans la Politique nationale de l'Eau du Québec;
- 2. Promouvoir la protection et la mise en valeur de l'eau, des écosystèmes et des autres ressources associés à l'eau des bassins versants du territoire nord de la Gaspésie;
- 3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau des bassins versants du territoire nord de la Gaspésie;
- 4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion de l'eau à l'échelle locale, dans une perspective de développement durable;
- 5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants du territoire nord de la Gaspésie afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

2. PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

ANALYSE DES BASSINS VERSANTS

L'analyse des bassins versants de la zone est une étape fondamentale de la réalisation du PDE, car elle a pour objectif de faire ressortir les problèmes affectant la ressource en eau sur le territoire. À partir de cette analyse, les enjeux réels des bassins versants seront déterminés ce qui permettra d'élaborer un plan d'action efficace.

Le 31 mars 2012, le CENG doit déposer au MDDEP, l'analyse des bassins versants de la zone nord de la Gaspésie (portrait et diagnostic).

Le **PORTRAIT** est une description objective des caractéristiques des bassins versants qui peuvent avoir un intérêt pour la gestion de l'eau, Il situe les bassins versants dans leur environnement physique, économique et social.

ACTIONS

- Compléter l'acquisition de données auprès d'organisations diverses ;
- Compléter la rédaction du portrait (textes et tableaux) ;
- Réaliser la cartographie thématique pour illustrer les éléments du portrait;
- Organiser et tenir des rencontres publiques d'information et consultation;
- Recueillir des données et des perceptions auprès des acteurs de l'eau et des citoyens;
- Mettre en évidence les informations manquantes.

NOTE: Des rencontres publiques seront tenues pour présenter l'organisme de bassin versant, sa mission, son rôle et son mandat ainsi que pour expliquer les objectifs et les étapes d'un PDE. Le CENG tentera de connaître les préoccupations de la population quant à l'état des ressources en eau et aux usages qu'elle désire protéger, restaurer ou mettre en valeur.

Le **DIAGNOSTIC** est une étude des problèmes qui concernent la ressource en eau, les écosystèmes et les usages associés. Il utilise les connaissances sur les caractéristiques physiques et anthropiques du territoire décrites dans le portrait. L'élaboration d'un bon diagnostic exige des connaissances, des compétences et un jugement professionnel de haut niveau.

ACTIONS

- Former un comité technique multidisciplinaire (experts);
- Planifier, convoquer et animer des rencontres avec le comité technique;
- Analyser les données du portrait ayant un impact sur la ressource eau (qualité, quantité, accessibilité, sécurité, culturalité et écosystèmes);
- Identifier les problèmes, exposer la nature de ces problèmes, identifier les impacts observés ou appréhendés (risques), cerner les causes et valider les relations de cause à effet;
- Réaliser la cartographie pour illustrer les problématiques.

NOTE: Le comité technique est composé d'experts dans l'analyse des problèmes liés à l'eau et aux écosystèmes associés. Ils ont une grande utilité comme consultants, mais ils ne prennent pas les décisions. Ils fournissent de l'information et font des recommandations techniques utiles pour la gestion de l'eau. En plus de leur expertise professionnelle, ils peuvent avoir accès à des ressources importantes telles que des cartes, des données et des informations utiles pour l'élaboration du PDE et sa mise en œuvre.

3. OPÉRATION BLEU VERT

Pour une cinquième année, le MDDEP attribuera 890 000\$ au Regroupement des organisations de bassin versant du Québec pour la mise en œuvre de l'Opération Bleu Vert, un plan concerté contre les cyanobactéries. Les organismes de bassins versants sont invités, encore cette année, à participer activement à l'Opération Bleu Vert qui vise la protection des lacs et cours d'eau du Québec. Un montant de 10 000\$ sera versé au CENG afin qu'il réalise des actions.

Les plans d'eau de la zone nord de la Gaspésie ne sont pas touchés par les cyanobactéries donc les actions entreprises viseront l'information, la sensibilisation et la prévention.

ACTIONS

- Sensibilisation: participation à des activités de formation, sensibilisation des partenaires, réalisation d'activités de sensibilisation des citoyens, distribution d'outils de sensibilisation;
- Surveillance : contribution aux études de suivi de qualité des eaux (J'adopte un cours d'eau);
- Bandes riveraines: distribution d'outils informatifs, rencontres d'information aux citoyens;
- Plan directeur de l'eau : activités de concertation et de réseautage, élaboration d'un site Internet, activités de communication, etc.

4. AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

ACTIONS

- Participer à la réalisation des plans d'aménagement forestier intégré;
- Siéger à la table GIRT Nord pour représenter le secteur EAU;
- Siéger au comité de documentation sur le milieu aquatique;
- Participer aux rencontres publiques d'information et consultation.

5. L'EFFET PAPILLON du local à l'international

ACTIONS

- Travailler de concert avec les partenaires du projet (SIE, CEGS, OBVMR, CIRADD, CGBVRR, comité ZIP Baie des Chaleurs);
- Organiser et réaliser des activités de création de différentes œuvres autour du thème de l'eau avec les élèves du primaire, secondaire ainsi qu'avec les étudiants de niveau collégial;
- Utiliser l'exposition photos ayant pour thème «L'eau dans le monde: la même richesse, plusieurs réalités» lors de nos activités.

6. J'ADOPTE UN COURS D'EAU

ACTIONS

- Accroître nos activités de sensibilisation à l'environnement et la gestion de l'eau;
- S'impliquer dans la communauté et obtenir une visibilité;
- Sensibiliser les jeunes à l'importance de nos cours d'eau ;
- Participer à l'acquisition de données scientifiques sur l'état de santé de nos cours d'eau ;
- Accompagner des élèves et leur professeur de l'École Esdras-Minville pour la réalisation d'un projet de surveillance de l'eau de la rivière de la Grande-Vallée;
- Devenir coordonnateur pour la zone nord de la Gaspésie (document en annexe sur rôles et responsabilités du coordonnateur);
- Recruter et accompagner de nouveaux participants (écoles sur notre territoire);
- Assister à une rencontre annuelle des coordonnateurs.

7. RENDEZ-VOUS DES OBV

Le ROBVQ organise de 3 à 4 Rendez-vous des organismes de bassins versants par année. Ces RDV sont le moment idéal pour développer un réseau et des partenariats, discuter avec les autres organismes de bassins et se tenir informé des avancées de la gestion intégrée de l'eau au Québec.

ACTIONS

 Participer au programme de formation du ROBVQ par le biais des Rendez-vous des organismes de bassins versants.

8. COMMUNICATION

ACTIONS

- Développer le portail (site Internet) et mettre à jour son contenu;
- Promouvoir nos actions et activités par le biais de ce site Internet et par d'autres moyens;
- S'impliquer dans les actions des comités locaux;
- Participer à des événements pour accroître la visibilité de l'organisation
 (ex: kiosques, présentations lors de congrès, salons, journées thématiques; participation à
 des projets de valorisation des milieux humides; accompagnement du projet J'Adopte un
 cours d'eau, etc.).

9. GESTION ET ADMINISTRATION

ACTIONS

- Tenir l'assemblée générale annuelle;
- Tenir les réunions du conseil d'administration;
- Tenir les réunions du comité exécutif;
- Embaucher le personnel :
 - Adjoint(e) à la direction à temps plein ou autre poste (septembre 2011),
 - Chargée de projet à temps plein (juin 2011);
- Élaborer les politiques (ressources humaines et autres);
- Assurer le suivi des dossiers financiers avec les services de comptabilité;
- Assurer le suivi des dossiers administratifs;
- Allouer des contrats et assurer leur suivi (cartographie, géomatique, animation, etc.);
- Et autres.

Ensemble, décidons de l'avenir de la ressource EAU!